



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

PAC

Question écrite n° 17978

Texte de la question

Après la décision le 29 juillet dernier du comité de gestion de la Commission européenne de procéder à une nouvelle baisse des restitutions pour le porc et la volaille, M. Charles Miossec demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche les mesures que le Gouvernement entend prendre pour éviter que les producteurs des entreprises agroalimentaires ne soient cette fois encore pénalisés. Il est en effet particulièrement grave que les efforts effectués par ces filières pour améliorer leur compétitivité et accéder à de nouveaux marchés soient, dans un contexte difficile, à nouveau remis en cause par une décision qui méconnaît les réalités économiques puisque fondée sur une baisse du prix des céréales qui n'est pas intervenue. Ce comité n'a pas, par ailleurs, tenu compte de la chute du dollar. Il est donc impératif d'intervenir auprès de la commission pour que cette mesure soit rapportée.

Texte de la réponse

Les secteurs avicole et porcin connaissent actuellement des difficultés suite aux baisses des montants de restitutions décidées le 29 juillet dernier. Conscient des conséquences qu'une telle décision entraînerait pour ces deux filières, le Gouvernement a été amené à intervenir pour que la commission de l'Union européenne reconsidère sa position. En effet, l'évolution à la baisse du coût de l'aliment reste encore insuffisante et ne justifie pas l'ampleur de la diminution des taux de restitutions qui a été appliquée. Les pouvoirs publics français suivent donc avec la plus grande attention l'évolution de ce dossier, car il paraît essentiel de conforter les exportations vers les pays tiers à la fois pour mieux réguler le marché communautaire et pour maintenir notre part de marché dans les échanges internationaux. Il est cependant dommageable que la France se trouve généralement très isolée dans la défense de telles propositions.

Données clés

Auteur : [M. Miossec Charles](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17978

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 1994, page 4421

Réponse publiée le : 5 décembre 1994, page 6017